

# Contrat de Rivière Orb-Libron 2011-2016

Etablissement Public  
Territorial de Bassin



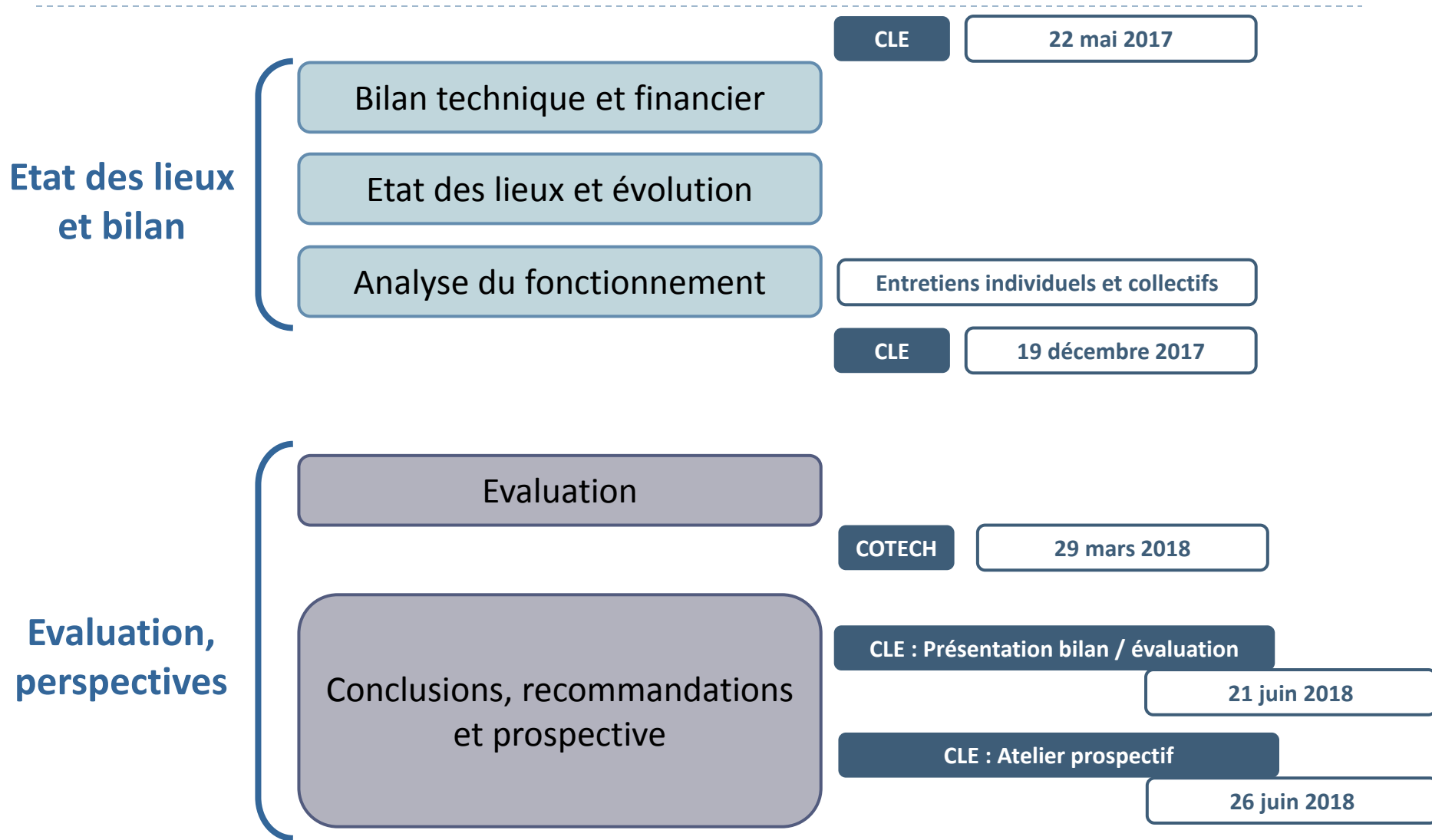
## Bilan, évaluation et perspectives



### Comité de rivière

Présentation des principaux constats du bilan et de l'évaluation

# Le déroulement de l'étude



## ► **Bilan des actions du contrat et de leurs effets**

- ▶ Bilan par volet
- ▶ Synthèse

## ► **Evaluation**

- ▶ Portage du contrat
- ▶ Animation
- ▶ Pilotage
- ▶ Information sensibilisation

## ► **Prochaine étape**

# Volet A : Amélioration de la qualité des eaux

## ► Concernant l'assainissement...

- Après des investissements importants lors des précédents contrats : **des interventions essentiellement ciblées sur les petites STEP**
- **11 M€ investis** (création de 11 STEP, travaux d'assainissement, étude « petites collectivités... »)
- **Amélioration** du taux de raccordement et du taux de conformité (taux de conformité de 99 %)
- Quelques **opérations non réalisées** et quelques **non conformités / dysfonctionnements** toujours présents (Courniou, Les Aires, Roquebrun + Laurens, Magalas, Lamalou, Joncels)



# Volet A : Amélioration de la qualité des eaux



## ► Concernant les pollutions par les pesticides...

- **Plusieurs captages prioritaires « pesticides »** : Murviel, Puisserguier, Puimisson, Lieuran, Thézan-Pailhès
- De nombreuses actions réalisées / **pollutions agricoles** : 150 contrats MAET (2 500 ha), + 25 % d'effluents viticoles traités, 11 aires de lavage / remplissage...
- Nombreuses communes engagées dans des **PAPPH / « 0 Phyto »** (26 PAPPH)
- **Constat très positif** sur l'efficacité de l'animation et sur les améliorations
- **Des questionnements / inquiétudes** pour la pérennité de ces actions

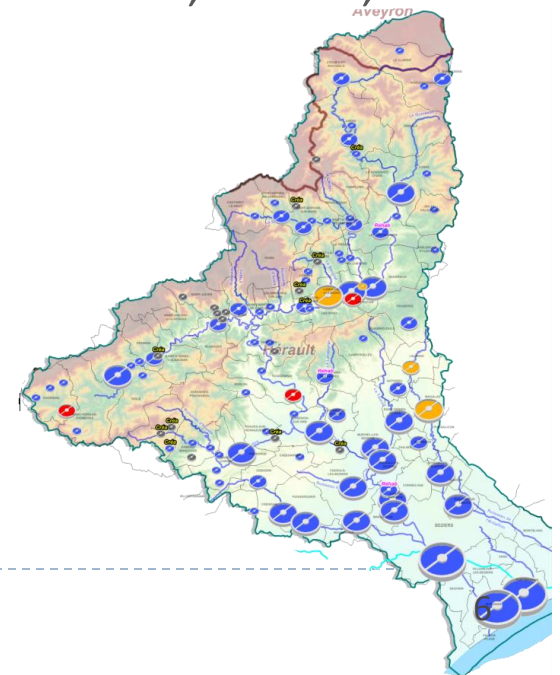
## ► Concernant les industries / activités...

- Nombreuses **conventions / autorisations de déversement** industries – CABM, mais plus de **difficultés** concernant les autres activités (ports, hôpitaux)

# Volet A : Amélioration de la qualité des eaux

## ► Concernant les effets des actions sur la qualité des eaux...

- Une **qualité préservée** sur l'Orb et les affluents amont et des **améliorations** au niveau de plusieurs baignades
  - Une **qualité dégradée** sur le Taurou, le Lirou et le Libron... avec une amélioration possible (à confirmer)
  - Présence de **pesticides** sur plusieurs cours d'eau (Vernazobre, Taurou, Lirou) et captages (sans réelle tendance d'évolution)
- **Un effet positif des actions engagées...  
mais des actions à maintenir (pesticides notamment)**



## Volet B - Gestion de la ressource en eau

- ▶ Plusieurs actions d'**amélioration des connaissances** (EVP, étude « ressources majeures »), avec quelques **retards** (PGRE) ou **report** (étude « formations plissés H<sup>t</sup> Minervois... »)
- ▶ **AEP : maintien / amélioration des rendements** pour les communes concernées par des travaux (fuites, compteurs) ; des **disparités**, avec plusieurs communes à rendements < objectifs (+ qqes retards)
- ▶ **Réseaux BRL** : réalisation d'un diagnostic
- ▶ **Béals** :
  - ⇒ De **nombreux travaux** réalisés (à venir sur le Jaur)
  - ⇒ Un **travail d'animation** spécifique pertinent et efficace
  - ⇒ Des **actions efficaces** : ↘ de 25 à 60 % des prélèvements en étiage



# Volet C - Gestion du milieu aquatique et du risque inondation

## ► Concernant la gestion du risque d'inondation...

- Des **retards** dans les réalisations... mais quelques **opérations importantes** (traversée de Béziers, Sérignan / Valras...) ⇒ Protection de 6 500 personnes
- Faible engagement dans les **actions de réductions de la vulnérabilité des entreprises** ... mais **partenariat SMVOL / CCI + action de référence** pour la CCI





# Volet C - Gestion du milieu aquatique et du risque inondation

## ► Concernant l'hydromorphologie...

- Réalisation de **diagnostics** : nécessaire pour définir un **programme d'actions adapté et pertinent**
- Plusieurs actions réalisées ou poursuivies, ayant permis des **améliorations** (Biconque, Trébouline, Savignac)
- Des **retards** sur certaines opérations « complexes » (delta de l'Orb)
- **Gestion de la végétation** : des opérations menées sur la plupart des sous-bassins mais parfois interrompues prématurément (financement ou maîtrise d'ouvrage)



# Volet C - Gestion du milieu aquatique et du risque inondation

## Concernant la continuité écologique...

- ▶ Ouvrages prioritaires nombreux et importants :  
**assistance pertinente** du SMVOL auprès des propriétaires
- ⇒ **Efficacité des opérations** : équipement de 6 ouvrages ayant décloisonné les 26 km aval de l'Orb
- ▶ Retard au niveau du **pont Gaston Doumergue** (dernier obstacle « prioritaire ») : études complémentaires à venir



## Concernant les zones humides...

- ▶ Démarche importante d'inventaire sur le bassin (pour leur préservation, leur prise en compte dans les documents d'urbanisme / projets d'aménagement...)
- ▶ Actions de restauration / gestion restant à engager (projet en cours sur le delta de l'Orb)



## En synthèse...

### ► Concernant les réalisations du contrat

- Prise en compte, de manière pertinente, des **enjeux** du territoire et définition d'**objectifs cohérents**
- Bonne contribution des actions au **SDAGE** et au PDM
- Un **bon taux global de réalisation** (variable suivant les volets) malgré plusieurs difficultés (crues, difficultés financières...)

### ► Concernant l'état des milieux

- De **nettes améliorations** (assainissement, continuité, pratiques phytosanitaires et agricoles, béals...), avec des **actions à poursuivre** dans le futur (assainissement, continuité, vulnérabilité / inondation...)
- Un **maintien voire des améliorations de la qualité des eaux** (à confirmer) mais quelques **dégradations** toujours présentes (pesticides notamment) : affluents aval, captages

# Portage

## ► Points forts :

- **Bonne anticipation** du syndicat et **efficacité** pour intégrer les **communes du Libron** dans un système garant de la représentativité du territoire
- **Clé de répartition financière** permettant d'incarner une solidarité de bassin versant et **portage politique** permettant une représentation des sous-bassins
- Structure incontournable pour l'**accompagnement des communes**, grande satisfaction des élus
- **Légitimité renforcée** par le portage d'autres démarches de gestion complémentaires

## ► Points d'amélioration :

- Un niveau d'accompagnement des communes qui **peut varier d'un secteur géographique à l'autre** et induit certains regrets chez quelques élus
- Un **certain éloignement des élus locaux** vis-à-vis de la démarche : difficulté à suivre ses avancées et **tendance à déléguer** aux techniciens



# Animation

## ► Points forts :

- ▶ Une **spécialisation thématique** des postes permettant une grande efficacité et une transversalité renforçant leur capacité d'intervention locale
- ▶ **Autonomie et investissement** des animateurs extrêmement favorables à la réalisation d'actions
- ▶ **Stratégie d'assistance à maîtrise d'ouvrage** ayant permis une très forte légitimité du SMVOL et l'émergence de nombreuses actions
- ▶ **Une posture pragmatique et opportuniste** associée à un profond sens du relationnel qui favorisent les dynamiques locales
- ▶ **Proximité des techniciens avec leurs élus** permettant de travailler en confiance
- ▶ **Grande stabilité et cohésion** de l'équipe favorisant le développement des partenariats et l'ancrage territorial



## ► Points d'amélioration :

- ▶ Un dimensionnement correct mais une organisation reposant sur **une implication professionnelle et personnelle** très importante qui pourrait être remise en cause par des changements de personnes
- ▶ Une inégalité d'intervention géographique qui amène à **questionner le dimensionnement de l'équipe** et des relations de proximité qui peuvent contribuer à **favoriser certains territoires au détriment d'autres.**
- ▶ Un certain **glissement du rôle des techniciens vers un rôle plus « politique »** pas toujours simple à lire pour les partenaires extérieurs et pouvant contribuer à l'éloignement des élus
- ▶ Une présence de terrain et un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage **difficile à valoriser dans les tableaux de suivi des partenaires financiers**

## ► **Points forts :**

- Un **choix pertinent de fusion des instances** comité de rivière et CLE permettant mieux concerner les participants et de garantir une vision globale des enjeux
- Une **stratégie de pilotage pragmatique** reposant sur des **instances ad hoc**
- **Confiance et relative souplesse** des partenaires financiers permettant innovation et pro activité du syndicat

## ► **Points d'amélioration :**

- Constat de **difficultés chez les acteurs à disposer d'une vision d'ensemble** de la démarche
- Présence et participation des **acteurs associatifs et économiques** aux instances qui pose question
- **Un manque de présence des partenaires** financiers qui pose question dans un contexte d'injonctions descendantes accrues

## ► **Points forts :**

- Un **investissement et des moyens spécifiques** en direction du grand public
- Une importance accordée à la **valorisation de l'opérationnalité** du Contrat
- Une attention à **s'investir dans la vie locale** et à **adapter les formats** de communication aux différents publics
- Des **moyens et des efforts cohérents** avec les objectifs fixés

## ► **Points d'amélioration:**

- Des avis mitigés quant à l'**impact de la communication sur le grand public** et des besoins signalés en matière de **sensibilisation aux inondations et à l'entretien des cours d'eau**
- **Un arrêt regrettable des actions de sensibilisation scolaire**
- Des niveaux de connaissance et de satisfaction des acteurs mitigés qui invitent à se questionner sur les **priorités de la stratégie** mise en place





## La suite de l'étude...

- **Atelier prospectif : 26 Juin 2018 à Murviel les Béziers**
- **Objectifs :**
- **Débattre des différentes thématiques abordées par le contrat : quelle prise en charge, quelles évolutions, quels chantiers prioritaires ?**
- **Définir les orientations prioritaires pour le territoire**
- **👉 permet d'alimenter la dernière étape de l'étude : réflexion sur l'outil le plus adapté à la poursuite de la démarche**



# Merci de votre attention



**Pascal BEC**

Tel : 04 67 40 90 00

Mail : [pascal.bec@oteis.fr](mailto:pascal.bec@oteis.fr)



**Gaëlle GASC**

Tel : 04 78 39 31 18

Mail : [gaelle.gasc@contrechamp.info](mailto:gaelle.gasc@contrechamp.info)

